



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement

Enseignements tirés de l'expérience et horizons futurs

8-10 mai 2014

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire
et l'Assemblée nationale de la République de Corée



THE NATIONAL ASSEMBLY OF
THE REPUBLIC OF KOREA

ORDRE DU JOUR ANNOTE

8 mai 2014	Salle plénière
08 h.00 – 09 h.00	<i>Inscription</i>
09 h.30 – 10 h.30	<p><i>Séance inaugurale</i></p> <p>L'Assemblée nationale de la République de Corée et l'Union interparlementaire ouvriront officiellement la Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement. Suivront de brèves allocutions des hôtes de précédentes conférences mondiales sur l'e-Parlement.</p> <ul style="list-style-type: none">• S.E. Kang Chang-hee, Président de l'Assemblée nationale, République de Corée• M. Martin Chungong, Secrétaire général élu de l'Union interparlementaire
10 h.30 – 11 h.30	<p><i>Débat : Progrès accomplis dans les e-Parlements depuis 2007</i></p> <p>La première Conférence mondiale sur l'e-Parlement a eu lieu en 2007 à Genève. Depuis lors, six conférences et trois rapports mondiaux ont suivi les progrès réalisés et fait connaître les bonnes pratiques en usage dans les parlements pour ce qui est de l'utilisation des TIC. Comment le concept d'e-Parlement a-t-il évolué ces dernières années? Parmi les progrès enregistrés dans l'utilisation des TIC au Parlement, quels ont été les plus notables? Quels obstacles restent à surmonter et comment s'y prendre pour ce faire? Quels objectifs les parlements poursuivent-ils aujourd'hui dans ce domaine et quelles sont leurs priorités?</p> <p>Modérateur : M. Ramon Farias, membre de la Chambre des députés, Chili</p> <ul style="list-style-type: none">• M. Philippe Kaltenbach, sénateur, France• M. Kapembwa Simbao, membre de l'Assemblée nationale, Zambie• Mme Gabriela Cuevas Barron, sénatrice, Mexique
11 h.30 – 13 h.00	<p><i>Enseignements tirés de l'expérience sur le rôle des TIC pour rendre les parlements plus ouverts, plus accessibles, plus responsables et plus efficaces</i></p> <p>Plus la place des techniques augmente dans la société, plus les citoyens attendent des institutions qui les gouvernent. Le public est désormais plus attentif à la capacité des parlements de faire un usage efficace des TIC. L'utilisation des TIC au Parlement apparaît comme un indicateur de la modernité de l'institution et de sa volonté de transparence, de son désir d'être accessible et de rendre compte aux citoyens. Les parlements ont fait beaucoup d'efforts pour exploiter les techniques modernes de manière à améliorer leur efficacité interne et leur communication avec les citoyens. Quels enseignements ont-ils tirés de l'expérience? Le Parlement est-il perçu comme plus transparent, plus accessible et plus responsable qu'auparavant? Quel rôle les TIC ont-elles joué dans ce changement éventuel?</p>

	<p>Modérateur : M. Edward Doe Adjaho, Président du Parlement, Ghana</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Jhun Hajin, membre de l'Assemblée nationale, République de Corée • M. Javier Barrero López, second Vice-Président du Congrès des députés, Espagne • M. Li Lianning, membre et Secrétaire général adjoint de la Commission permanente de l'Assemblée populaire nationale, Chine
13 h.00 – 14 h.30	<i>Déjeuner</i>

8 mai 2014	Salle plénière	Salle annexe
14 h.30 – 16 h.00	<p><i>Politiques sur les données parlementaires en accès libre</i></p> <p>L'adoption d'une politique sur les données en accès libre est une décision importante à prendre si l'on veut que les informations parlementaires soient à disposition sous une forme permettant à des usagers divers de les consulter et de les réutiliser de diverses manières et sur différentes plateformes.</p> <p>L'adoption par l'institution d'une politique sur les données en accès libre est une question qui relève moins du domaine technique que de la politique car elle a des répercussions sur les relations entre le parlement, les citoyens et leurs intermédiaires (moyens d'information, PMO, etc.).</p> <p>Cette séance permettra d'examiner des cas de parlements ayant adopté des politiques concernant la mise des données en accès libre, et d'approfondir les raisons de leur choix, la manière dont ils ont procédé et les résultats obtenus.</p> <p>Modératrice : Mme Meg Hillier, membre de la Chambre des Communes, Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Claudio Cajado, membre de la Chambre des députés, Brésil • M. Carlo Marchetti, Bureau des services informatiques, Sénat, Italie • M. Mikael Vos, Chef de l'information, Riksdag, Suède 	<p><i>Externalisation efficace des projets TIC</i></p> <p>De nombreux parlements recourent à l'externalisation pour développer de nouveaux systèmes de TIC, à la place ou en complément des travaux réalisés en interne. L'externalisation a l'avantage de donner au parlement accès à des compétences et à une expérience que ne possède pas forcément son personnel, mais la gestion des relations avec les partenaires extérieurs peut aussi être source de difficultés. Cette séance portera sur les expériences concrètes faites en externalisant des projets TIC, notamment sur les méthodes de prise de décision appliquées et les types d'accord conclus sur les niveaux de service, afin de tirer des enseignements qui puissent être profitables à d'autres parlements.</p> <p>Modératrice : Mme Marilyn Barua-Yap, Secrétaire générale de la Chambre des représentants, Philippines</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Soufiane Ben Moussa, Dirigeant des technologies de l'information, Chambre des Communes, Canada • M. Andreas Wortmann, Chef du secteur Ressources, sécurité et logistique des Services du Parlement, Suisse
16 h.00 – 16 h.30	<i>Pause-café</i>	

8 mai 2014	Salle plénière	Salle annexe
16 h.30 – 18 h.00	<p><i>Bonnes pratiques en matière de réutilisation des données parlementaires</i></p> <p>Les parlements sont de plus en plus nombreux à fournir un accès en bloc aux données parlementaires en format ouvert. La séance portera sur la réutilisation des données parlementaires, qui se développe, et sur les avantages que ce développement peut avoir en permettant au public de mieux comprendre le processus d'élaboration des lois et les responsabilités parlementaires. Il y sera aussi question des efforts déployés par les parlements pour éveiller un intérêt pour les données parlementaires, par exemple par l'organisation de "hackathons" en vue du développement d'applications utilisant ces données.</p> <p>Modérateur : M Ramiro San Juan, Directeur des services numériques du Parlement, Chambre des députés, Argentine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Anne Esambert, Administratrice, Sénat, France • M. John Wonderlich, Directeur des politiques, Sunlight Foundation, Etats-Unis d'Amérique 	<p><i>Stratégies d'information tenant compte de l'évolution technologique</i></p> <p>Pour la plupart des citoyens, les médias sont les principales sources d'information sur les travaux du parlement. Ils forment donc dans une large mesure le regard du public sur le parlement. Les parlements ont longtemps établi leur propre stratégie d'information en y associant les médias. Depuis peu, cependant, les médias traditionnels (télévision, radio, presse imprimée) sont obligés de s'adapter à l'Internet, qui a aussi donné naissance à de nouvelles formes de journalisme en ligne. De plus, nombreux sont les parlements qui s'emploient maintenant à mieux maîtriser l'image donnée de leurs travaux en créant leurs propres chaînes d'information. Cette séance permettra d'explorer l'impact des techniques sur les stratégies d'information parlementaires, ainsi que les changements qui se sont opérés dans les relations entre parlement et médias.</p> <p>Modérateur : M. Olivier Connan, Chef de la division de la Communication institutionnelle, Assemblée nationale, France</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Japhet Muthomi, Chef des Affaires publiques et de la communication, Parlement du Kenya • M. Mohammed Abubakr, Directeur général, Direction des médias, Conseil des représentants de l'Iraq • Mr. Yang Shengwan, Directeur général adjoint du Centre de documentation, Assemblée populaire nationale, Chine
18 h.30 – 20 h.00	<p><i>Réception de bienvenue, à l'invitation du Président de l'Assemblée nationale de la République de Corée, S.E. Kang Chang-hee</i></p> <p>Lieu : Bibliothèque de l'Assemblée nationale</p>	

9 mai 2014	Salle plénière	Salle annexe
09 h.00 – 10 h.45	<p><i>Accès au droit et aux documents législatifs</i></p> <p>Les parlements ont intérêt à ce que les citoyens puissent se renseigner sur l'élaboration des lois et avoir accès aux lois qui résultent de leur travail. Si l'Internet est la plateforme d'accès idéale, il y a cependant de nombreux obstacles institutionnels, réglementaires, techniques et financiers qui empêchent de donner accès au droit en ligne. Cette séance portera sur les efforts déployés pour surmonter ces obstacles et les enseignements à tirer de ces efforts.</p> <p>Modérateur : M. Prithvirajsing Roopun, membre du Parlement panafricain</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Thomas Bruce, Directeur du Legal Information Institute, Université Cornell, Etats-Unis d'Amérique • M. Robert Reeves, Secrétaire général adjoint de la Chambre des représentants, Etats-Unis d'Amérique • Mme Ines Kerle, Chef des Médias numériques et du corporate design, Parlement d'Autriche 	<p><i>(Re)construction des sites web parlementaires</i></p> <p>C'est désormais principalement par leurs sites web que les parlements rendent leurs travaux accessibles aux citoyens. Mais les techniques changent et la culture numérique évolue, si bien que de nombreux parlements cherchent à moderniser leurs sites web pour instaurer de nouvelles relations avec les citoyens. Les participants s'intéresseront au cours de cette séance aux raisons pour lesquelles les parlements réaménagent leur site web, aux ressources qu'ils y consacrent et à leurs expériences en la matière.</p> <p>Modérateur : M. Robert Halfon, membre de la Chambre des Communes, Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Robert Schlegel, membre de la Douma d'Etat, Fédération de Russie • M. Jasem Al Blooshi, Directeur des technologies de l'information, Conseil national de la Fédération, Emirats arabes unis • M. Luis Antonio Sánchez Estrada, Coordinateur général des services technologiques, Assemblée nationale de l'Equateur
10 h.45 – 11 h.15	<i>Pause-café</i>	
11 h.15 – 13 h.00	<p><i>Entrée des médias sociaux dans la stratégie de communication du Parlement</i></p> <p>En quelques années, les médias sociaux sont devenus partie intégrante de la panoplie des outils de communication utilisés par les parlements. On commence à réunir des informations sur les expériences faites dans l'utilisation des médias sociaux et ces informations peuvent éclairer dans leurs choix futurs tant les parlements qui les utilisent déjà que ceux qui envisagent cette possibilité. L'UIP a consigné une partie du savoir ainsi acquis dans son <i>Guide des médias sociaux à l'intention des parlements</i>.</p> <p>Il sera question au cours de cette séance des utilisations</p>	<p><i>Enregistrement et publication des travaux du Parlement : rapidité, exactitude et conservation</i></p> <p>Le nombre des demandes d'accès aux procès-verbaux écrits ou/et à l'enregistrement audio et vidéo des séances parlementaires a sensiblement augmenté. L'exactitude et la mise à disposition en temps utile de ces documents et enregistrements sont devenues des critères importants à l'aune desquels on juge de l'ouverture et de la transparence d'un parlement.</p> <p>Cette séance portera sur les techniques utilisées par les parlements pour enregistrer leurs séances, sur les formats et les vitesses d'enregistrement et sur les méthodes d'accès choisies.</p>

9 mai 2014	Salle plénière	Salle annexe
	<p>novatrices faites des médias sociaux par les parlements à des fins de communication. Les participants passeront en revue les bonnes pratiques et les succès remportés, mais aussi les difficultés rencontrées et les options en matière de politiques et de gestion.</p> <p>Modérateur : M. Jordi Jané i Guash, quatrième Vice-Président, Congrès des députés, Espagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Choi Minhee, membre de l'Assemblée nationale, République de Corée • M. Odirile Motlhale, membre de l'Assemblée nationale, Botswana • M. John Pullinger, Directeur général des Services d'information, Chambre des Communes, Royaume-Uni 	<p>Elle permettra de traiter des difficultés courantes que rencontrent les administrations parlementaires, telles que la diffusion sur leur site web de procès-verbaux à l'état de projet, et de chercher des solutions possibles.</p> <p>Modérateur : M. Jean Albert Agbré Touni, membre de l'Assemblée nationale, Côte d'Ivoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Shahin Hasanov, Chef du Département de la documentation et des technologies de l'information, Parlement de l'Azerbaïdjan • M. Michael Mukuka, Secrétaire principal aux TIC, Parlement de Zambie • Mme Alleyne Thompson Huffman, Directrice des technologies de l'information et des communications, Assemblée nationale du Panama • M. Liu Weihua, Directeur du Centre de l'information, Assemblée populaire nationale, Chine • Mme Felicia Uchola, Directrice des technologies de l'information et des communications, Assemblée nationale du Nigeria
	<i>Déjeuner</i>	
14 h.30 – 16 h.00	<p><i>Planification stratégique des TIC au Parlement</i></p> <p>La planification stratégique a le grand mérite – en particulier lorsque les ressources sont comptées – de forcer les décideurs à se concentrer non pas simplement sur l'objet mais aussi sur le "pourquoi" des TIC. Elle oblige les parlements à faire le compte de ce qu'ils gagnent en mettant en œuvre de nouveaux systèmes ou en acquérant du matériel et de peser ces avantages par rapport aux coûts.</p> <p>Il sera question au cours de cette séance de la mise en place de cadres judicieux pour la planification stratégique, la gestion et la surveillance des TIC et en particulier du rôle que les cadres supérieurs et les informaticiens peuvent jouer dans ce domaine.</p> <p>Modérateur : M. Kenneth Akibate, Secrétaire général adjoint</p>	<p><i>Services et applications mobiles à l'usage des parlementaires</i></p> <p>De plus en plus, les parlementaires veulent pouvoir recevoir des informations partout où ils se trouvent et à tout moment. Cependant, la mise à disposition des TIC sur des appareils mobiles, tels que smart phones et tablettes, peut présenter de réelles difficultés et demander de nouvelles compétences.</p> <p>Cette séance portera sur les pratiques actuelles de mise en œuvre qui ont permis aux parlements de trouver des solutions et de rendre les informations accessibles sur des appareils mobiles, en particulier les smart phones et tablettes.</p> <p>Modérateur : M. António Fernando Couto dos Santos, membre de l'Assemblée de la République, Portugal</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Hwang Seung Ki, membre de l'Assemblée nationale,

9 mai 2014	Salle plénière	Salle annexe
	<p>par intérim, Sergent d'armes, Parlement panafricain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Carol Mills, Secrétaire, Département des Services du Parlement, Australie • M. Lucas Chedrese, Secrétaire général, Chambre des députés, Argentine • Mr. Mortaza Rahimi, Secrétaire général adjoint, Chambre du peuple, Afghanistan • Mme Sylvia Tosar, ingénieur en systèmes informatiques, Parlement de l'Uruguay 	<p>République de Corée</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Hernan Figueroa, Chef des technologies de l'information, Chambre des députés, Chili • M. Ahmed Nasser, Secrétaire général adjoint, Conseil consultatif, Bahreïn
16 h.00 – 16 h.30	<i>Pause-café</i>	
16 h.30 – 18 h.00	<p><i>Partenariats efficaces pour le renforcement des capacités en matière de TIC</i></p> <p>Depuis des années, les parlements renforcent leurs capacités en matière de TIC avec l'aide d'autres parlements, d'organisations internationales et de bailleurs de fonds. Cependant, certains efforts atteignent mieux leur but que d'autres. Cette séance vise à déterminer à quoi tient essentiellement la réussite d'un projet de renforcement des capacités en matière de TIC et quelles conditions les partenariats entre le parlement et les organisations qui lui apportent de l'aide doivent remplir pour être efficaces.</p> <p>Modératrice : Mme Margarita Seminario, Directrice pour l'Asie, Chemonics Inc</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Aziz El Mouhib, Chef de la division de l'information et de la communication, Parlement, Maroc • Mme Mireille Eza, Assemblée parlementaire de la francophonie • M. Dan Swislow, National Democratic Institute, Etats-Unis d'Amérique 	<p><i>L'innovation dans les services de recherche et de bibliothèque : trouver, organiser et transmettre l'information</i></p> <p>(en collaboration avec la Section IFLA des Services de bibliothèque et de recherche parlementaires)</p> <p>Les parlements ont besoin d'une masse d'informations de sources extérieures pour bien faire leur travail. La recherche, l'organisation et l'intégration de ces informations de sources différentes doivent être de nature à permettre aux parlementaires de prendre leurs décisions en connaissance de cause. Aussi revêtent-elles une grande importance pour les institutions législatives et le public. L'objet de cette séance est de découvrir comment les parlements innovent dans leurs services de bibliothèque et de recherche pour fournir en temps utile des informations utiles et judicieuses à leurs membres et, dans certains cas, aux citoyens.</p> <p>Modératrice : Mme Raissa Teodori, Présidente de la Section IFLA, Sénat, Italie</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Alfonso Perez, Directeur de la Bibliothèque du Parlement, Chili • M. Choi Young-Su, Directeur, Division de la documentation juridique, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, République de Corée

10 mai 2014	Salle plénière	Salle annexe
9 h.00 – 10 h.00	<i>Démonstration du système d'e-parlement utilisé à l'Assemblée nationale de la République de Corée</i>	
10 h.00 – 10 h.30	<i>Pause-café</i>	
10 h.30 – 11 h.45	<p><i>Sécurisation des données et communications du Parlement</i></p> <p>Les données et communications du Parlement sont très sensibles, et l'intégrité de ses systèmes de technologie de l'information et de la communication est donc essentielle. Alors que la cybercriminalité et le piratage prennent de l'ampleur, il convient de gérer efficacement les risques pour la sécurité. Il est du ressort de l'administration parlementaire d'assurer la continuité des services, de protéger la confidentialité des informations concernant les parlementaires et de mettre en place une protection suffisante contre le cybercrime.</p> <p>Durant cette séance, les questions de sécurité seront abordées sous un angle technique. Il sera question des menaces potentielles et des mesures que les parlements ont prises pour protéger leurs données et leurs communications, sans suspendre pour autant les services qu'ils offrent à leurs élus et à leur personnel, ainsi qu'aux citoyens.</p> <p>Modérateur : M. Hernan Figueroa, Chef des technologies de l'information, Chambre des députés, Chili</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Javier de Andrés Blasco, Directeur du Centre des TIC, Congrès des députés, Espagne • Mme Eija Seittenranta, Chef de l'information, Parlement de l'Australie 	<p><i>Prestation de services internes efficaces au moyen d'Intranets</i></p> <p>On recourt de plus en plus à des Intranets pour fournir des outils, des services et des informations numériques et pour faciliter la collaboration entre les fonctionnaires parlementaires. Pourtant, de nombreux bureaux de parlementaires et services parlementaires – tels que les secrétariats des commissions et les services de bibliothèque et de recherche – ne sont pas connectés à un Intranet parlementaire, même si des réseaux locaux (LAN) sont en place dans presque tous les parlements. Ce manque de connectivité interne empêche les parlements de fournir à leurs membres et à leurs commissions des services d'information numériques et de renforcer l'efficacité de leurs travaux par une meilleure coopération de leurs employés.</p> <p>Cette séance donnera aux participants une vue d'ensemble de la manière dont les parlements utilisent les Intranets et de la mesure dans laquelle ces derniers contribuent à améliorer l'efficacité des parlements.</p> <p>Modérateur : M. Hani Alzaid, Directeur général des TIC, Arabie saoudite</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Juha-Pekka Leskinen, Directeur des technologies de l'information, Parlement de la Finlande • M. Oscar Yabes, Secrétaire général, Sénat des Philippines

10 mai 2014	Salle plénière	Salle annexe
11 h.45 – 13 h.00	<p><i>Parlements et respect de la confidentialité sur le web</i></p> <p>Les citoyens sont de plus en plus actifs sur le web et laissent des traces de plus en plus grandes de leurs activités en ligne. Les personnes avec lesquelles ils communiquent, ce qu'ils lisent, où ils sont, sont autant d'informations qui sont exploitées à des fins commerciales, peuvent être surveillées par des institutions publiques et parfois dérobées par des criminels.</p> <p>Les parlementaires n'échappent pas au sort commun, mais le risque est d'autant plus grand en ce qui les concerne du fait de leur rôle et des responsabilités qu'ils exercent. Il importe qu'ils n'aient pas à douter de la confidentialité de leurs échanges quand ils communiquent entre eux, avec leurs assistants, ou avec les citoyens dans le cadre de leurs fonctions.</p> <p>Les parlements ont souvent du mal à trouver les bons moyens pour faire face à ces défis. La confidentialité sur le web évolue rapidement, à mesure que de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques se font jour.</p> <p>Durant cette séance, il sera question, sous un angle de la politique, du rôle des parlements face aux défis que pose la confidentialité, pour protéger les citoyens et leurs représentants.</p> <p>Modérateur : M. James Rege, membre de l'Assemblée nationale, Kenya</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Sergio Cunha, sénateur, Brésil • Mr. Mutaz Abu Rumman, membre de la Chambre des représentants, Jordanie 	<p><i>Coopération interparlementaire sur XML</i></p> <p>Il est crucial d'établir dans le domaine parlementaire et législatif une norme XML internationale, pour protéger les échanges de documents et de données entre organisations parlementaires et réaliser des synergies et des économies d'échelle capables d'abaisser considérablement les obstacles à l'adoption pour les parlements qui envisagent d'appliquer cette norme.</p> <p>L'adoption du schéma Akoma Ntoso dans plusieurs parlements, organisations et organes de l'Exécutif et la création du Comité technique OASIS LegalDocumentML, qui a pratiquement mené à son terme le processus de normalisation formel, sont révélatrices des promesses que recèlent les évolutions futures.</p> <p>Il sera question au cours de cette séance des perspectives ouvertes par l'adoption plus générale de la norme XML, et en particulier du schéma Akoma Ntoso dans les parlements, par le biais d'une approche qui mise sur la collaboration et facilite la convergence et l'interopérabilité.</p> <p>Modérateur : M. Thomas Bruce, Directeur du Legal Information Institute, Université Cornell</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Monica Palmirani, professeur agrégé d'informatique et de droit, Université de Bologne, Italie • Mme Kirsten Gullickson, Analyste principale des systèmes, Chambre des représentants, Etats-Unis d'Amérique
13 h.00 – 14 h.30	<i>Déjeuner</i>	

10 mai 2014	Salle plénière
14 h.30 – 16 h.00	<p><i>Adaptation aux nouvelles formes de participation citoyenne</i></p> <p>De nouvelles formes de participation citoyenne font leur apparition. Les médias sociaux et citoyens permettent des échanges plus rapides et plus fréquents et proposent au public de nouveaux mécanismes auxquels il peut recourir pour s'engager et participer. En offrant aux individus la possibilité d'échanger, ils ont des conséquences non négligeables sur la capacité des citoyens de former des communautés politiquement engagées. Cependant, ces mécanismes contournent dans une large mesure le Parlement. Pour rester d'actualité et conserver leur légitimité, les parlements doivent comprendre la complexité des circuits d'information et de communication dont se servent les citoyens et trouver de nouveaux moyens d'entrer en contact avec eux. Au cours de cette séance seront évoqués les possibilités phénoménales que le développement des nouvelles formes de participation du public ouvre aux parlements et à leurs membres, ainsi que les dangers qu'il comporte.</p> <p>Modérateur : M. Wade Mark, Président de la Chambre des représentants, Trinité-et-Tobago</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. John Bercow, Président de la Chambre des Communes, Royaume-Uni • Mme Maria Mussini, sénatrice, Italie • Mme Donna Scheeder, Présidente élue, Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA)
16 h.00 – 17 h.30	<p><i>Horizons futurs : l'e-Parlement en 2020 et au-delà</i></p> <p>A quoi ressemblera l'e-Parlement en 2020 et au-delà? Autrement dit, comment le Parlement en tant qu'institution continuera-t-il à évoluer compte tenu de l'évolution des techniques et de la société? Cette séance est une invitation ouverte lancée aux participants pour qu'ils esquissent leur vision du Parlement futur, les tendances auxquelles il convient d'être attentif et les écueils à éviter.</p> <p>Modérateur : M. Patrice Martin-Lalande, membre de l'Assemblée nationale, France</p>
17 h.30 – 18 h.00	<p><i>Clôture officielle de la Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement</i></p>